

Comparatif désherbage eau chaude/vapeur humide/vapeur sèche

Procédé : le procédé de désherbage est le même, il repose sur le choc thermique qui nécessite une température de 75°C minimum. La durée de l'application est de 0,5 sec sur la plantule jusqu'à 3 secondes sur une herbe développée. Les cellules chargées de la photosynthèse de la plante sont éclatées, cette dernière est détruite en partie aérienne et uniquement les racines restent actives d'où une repousse en cas de plante développée. Il est indispensable de travailler sur la plantule pour l'éliminer en totalité au 1^{er} traitement.

Ce principe implique que quel que soit le support utilisé, le temps de passage pour être efficace est rigoureusement identique (eau chaude ou vapeur). Le commercial qui prétend désherber plus vite avec la machine que les autres ne parle pas un langage de vérité ; les utilisateurs des différentes méthodes le confirment, aucune méthode n'est plus rapide qu'une autre. Ce qui fait la différence est la largeur d'application possible et la durée d'intervention.

L'eau chaude ou vapeur humide

Le principe de ces machines est basé sur le principe du nettoyeur Haute Pression (moteur à pompe + serpentin). L'eau est chauffée (150°C maxi) en circulant à grande vitesse dans le serpentin. Ce système implique l'utilisation d'une grande quantité d'eau donc la nécessité d'utiliser une cuve à eau et une fragilité due au calcaire présent dans l'eau.

Ce principe a l'avantage de pouvoir utiliser la haute pression pour nettoyer.

Les inconvénients sont :

- Fragilité vis-à-vis du calcaire
- Utilisation de grosses quantités d'eau donc de carburant
- Nécessité de cuves, groupe moteur, remorque, véhicule tracteur
- Possibilité d'utiliser 2 postes de travail au maximum, pas de rampe efficace.

Ce qui induit :

- L'utilisation de produits antitartre et panes dues au calcaire
- Les quantités d'eau utilisées détrempe les surfaces et pénètrent dans les sols, la chaleur n'étant plus suffisante mais tiède, l'eau réactive les graines en dormance.
- Les cuves de 300 à 800 litres utilisées se vident très rapidement et les opérateurs sont obligés de faire un passage le matin, un autre l'après-midi soit 4 heures de travail de désherbage dans la journée (temps de remplissage, déplacement, remise en route)
- L'utilisation d'une grosse quantité d'eau ne permet pas dans un massif le désherbage sélectif, provoque des ruissellements donc le déplacement des graines.
- Les coûts en main d'œuvre sont importants car une personne affectée à la conduite ne désherbe pas.
- Une grosse quantité d'eau à chauffer nécessite une consommation de carburant importante, le véhicule tracteur consomme également, tout ceci devient contestable écologiquement.

La vapeur sèche

Le principe de ces machines est basé sur la chaudière domestique, le brûleur chauffe de l'eau, la transforme en vapeur « sèche » grâce à la température de 220°C produite par la chaudière.

L'inconvénient est qu'on ne peut pas nettoyer à la haute pression.

Les avantages sont :

- Pas de souci en calcaire pour le corps de chauffe.
- Utilisation d'eau limitée de 100 à 200 litres par jour donc de carburant 7 à 12 litres.
- La vapeur est pulvérisée sur le feuillage de la plante sans pénétrer dans le sol, ni ruisseler.
- La cuve à eau est intégrée dans la machine.
- La machine compacte peut être montée sur chariot électrique et peut accéder en espace restreint.
- La production de vapeur permet de travailler à 3 personnes et d'utiliser la rampe large efficace.
- L'autonomie des machines permet de travailler ½ journée sans interruption pour l'eau, l'autonomie électrique est de 2 jours.
- Le temps de travail est d'une journée entière et toutes les personnes sur place désherbent.
- Le désherbage dans un massif peut être sélectif (maîtrise de la projection de vapeur, pas de ruissellement)
- Le coût d'utilisation est de loin le plus bas du marché, 7 à 15 euros par jour suivant les modèles accompagné d'un rendement très intéressant 2000 à 6000 m² /jour.

Ces comparatifs sont logiques et prouvés par les faits. Plus de 200 machines ont été vendues en France et en Belgique. Les utilisateurs, certains fidèles depuis 8 ans le confirmeront (Roubaix 3 machines dont 2 pour les parcs, Dijon 3 machines encore 7 à livrer, Bapaume 4 machines, Liège 5 machines, Nantes 2 machines achetées en 2 ans d'intervalle, Les herbiers (85) également), une liste de communes est à votre disposition.

Il faut remarquer que les vendeurs de machines à eau chaude ou vapeur humide ne vous fournissent jamais autant de témoignages positifs sur leurs machines. Pourquoi ?

Ce ne sont pas les paroles qui comptent mais les résultats, toute démonstration est possible sur demande.